

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1975)
Heft: 302

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

J.A. 1000 Lausanne
 Hebdomadaire romand
 N° 302 23 janvier 1975
 Douzième année

Rédacteur responsable :
 Laurent Bonnard

Le numéro : 1 franc
 Abonnement
 pour une année : 40 francs

Administration, rédaction :
 1002 Lausanne, case 1047
 1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
 Tél. 021 / 22 69 10
 C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro :

Eric Baier
 Rudolf Berner
 Claude Bossy
 Jean-Daniel Delley

Perdu: 600 millions

La lecture du Message fédéral réserve une surprise.

Le déficit de la Confédération pour 1975 est estimé à 1,8 milliard. Comment arrive-t-on à un chiffre aussi élevé puisque le budget adopté par les Chambres prévoyait 300 millions de déficit et que le peuple, le 8 décembre dernier, a privé le ménage fédéral de 700 millions de recettes ?

$300 + 700 = 1000...$ Où donc cette différence de 800 ?

200 sont prévus pour une relance des investisse-

ments et 600 sont considérés comme une perte supplémentaire de recettes. Perte sur laquelle aucune explication n'est donnée. Selon toute vraisemblance, le rendement des droits de douane et de l'Icha a été inférieur aux prévisions.

L'explication est dans la stagnation de la consommation intérieure suisse.

Mais au lieu de relancer cette consommation, on s'apprête à la restreindre encore par de considérables compressions budgétaires. Il en résultera de nouvelles pertes fiscales pour la Confédération... Va-t-on exiger, l'an prochain, de nouvelles restrictions, qui entraîneraient de nouvelles pertes, qui exigeraient de nouvelles restrictions, etc. ?

Malades de la presse

« Table ouverte » en Suisse romande dimanche passé, et outre-Sarine dernièrement la séquence économique « Kassasturz », l'émission de politique nationale « CH-Report » : avec une certaine bonne volonté, le petit écran sert de porte-voix à la presse écrite en difficultés. Régulièrement émergent des débats des grands mots prononcés sur un ton définitif : démocratie, liberté d'expression, diversité de l'opinion. Et la presse, à l'ombre de ces formules éternelles de paraître intouchable, méritant tous les subsides imaginables. Une démystification s'impose (elle est plus avancée outre-Sarine, bien que l'on ait fait quelques pas dans cette direction à « Table ouverte »). Car enfin la

diversité d'opinion s'avère à l'examen plus sentimentale que réelle (mêmes photos, mêmes textes d'agences, mêmes correspondances, mêmes sources d'information), la liberté d'expression mal garantie (très faible transparence de la presse : qui commande ? qui décide à l'intérieur des journaux ?), la promotion de la démocratie souvent réduite à des manœuvres d'uniformisation (repli généralisé vers des rubriques telles que le sport ou les faits divers). Le tableau est sombre, certes ; mais il faut admettre que cette situation est avantageuse pour le patronat qui trouve dans une presse écrite faible (voir en pp. 6 et 7) l'outil idéal de conservation de son influence. Sans une remise en question de cet ordre-là, le problème de l'aide à la presse ne se pose même pas.

Un test

Un mauvais feuilleton dont on n'a plus les moyens de tourner les derniers épisodes : l'aide publique au développement de la Suisse. Jusqu'ici le Conseil fédéral vivait sur le crédit de 275 millions voté en 1972 par le Parlement pour une période de deux ans et demi (environ 110 mio par an). Aujourd'hui, il est temps, si l'on veut poursuivre

les projets en cours, de renouveler cette provision. Le Conseil fédéral s'apprête à le faire en février. Mais quelle somme recevra-t-il ? Le climat n'est certes pas favorable ; on se souvient du trait tiré par les commissaires du National sur le programme de l'IDA (voir en pages 2 et 3). Les parlementaires céderont-ils à la tentation nationaliste, faisant fi des responsabilités fondamentales de la Suisse face au tiers monde ? Un débat crucial dans la perspective des prochaines élections.